

Les actualités de la Sécurité Routière

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Les actualités départementales : la Sécurité routière dans les écoles

Les CP-CE1 de l'école Joliot Curie d'Aureilhan ainsi que les moyens-grands de l'école maternelle Marcel Pagnol ont assisté au spectacle de marionnettes de la compagnie Poc- Poc «Trotter en toute liberté sans se faire écrabouiller ». Initié par la Préfecture et l'Education nationale, cette représentation pédagogique adaptée aux tous petits d'une durée de 40 mn, permet aux enfants de revoir et d'aborder les notions élémentaires de la sécurité pour les piétons. Chaque année, grâce au Plan départemental de Sécurité routière de la Préfecture, une vingtaine de représentations sont proposées dans les centres de loisirs, les écoles maternelles et primaires du département.



Photo La Nouvelle République des Pyrénées

- Les 11 et 22 novembre, sensibilisation à la Sécurité routière des élèves de 3ème et 4ème des collèges d'Argeles Gazost, Pierrefitte Nestalas et Luz St Sauveur, organisée par la Préfecture et l'Education nationale.

Les élèves concernés ont pu participer à cinq ateliers successifs durant une demi-journée :

- simulateur deux roues motorisés (Préfecture et DDT),
- atelier interactif sur le code de la route (MAIF Prévention),
- atelier sur les consommations drogues et alcool (ANPAA),
- film de prévention présenté par la Gendarmerie,
- atelier alerte secours (SDIS).

Une remise de gilets jaunes à chacun des élèves est venue clôturer ces actions.



Les actualités nationales : réunion du Conseil national de la Sécurité routière

Le Conseil national de la sécurité routière (CNSR) s'est réuni le 29 novembre pour sa 5ème séance plénière. Après débat et vote, le CNSR a formulé quatre recommandations au Ministre de l'Intérieur :

- Instaurer une journée nationale des victimes de la route le 22 février, qui sera un jour de commémoration des personnes et des familles dont le destin a, un jour, sur une route, brutalement basculé dans le drame. Cette journée permettra également de lancer des travaux pour faire progresser la prise en charge des victimes et de leurs familles.
- Organiser la récupération des données, d'ores et déjà présentes dans les systèmes de pilotage des véhicules, afin de reconstituer la genèse des accidents. Cette solution, sans surcoût, basée sur l'enregistrement sans son ni image du mouvement du véhicule, nécessite néanmoins qu'une standardisation du format des données soit opérée au niveau européen pour les futurs véhicules.
- Développer l'usage de l'éthylotest anti-démarrage auprès de conducteurs présentant un problème avec l'alcool, assorti d'un suivi et de soins.
- Lancer une expérimentation sur certaines voies rapides urbaines, permettant aux deux-roues motorisés, lorsque le trafic est congestionné, de circuler entre les deux voies les plus à gauche, moyennant une limitation de leur vitesse à 50 km/h.

Cette séance a également été l'occasion d'un débat sur les mesures-clés proposées par le comité des experts du CNSR pour diviser par deux la mortalité routière d'ici à 2020. Cette première étape dans l'élaboration d'une stratégie globale de sécurité routière, sera complétée dans les mois qui viennent par un deuxième rapport, intégrant une vision globale de la sécurité routière. Dans le même temps, les commissions du CNSR travailleront à la traduction de ces premières mesures en recommandations. Florence Gilbert, présidente de la commission «Jeunes et éducation routière» du CNSR, a présenté aux membres du CNSR l'avancement des travaux du groupe de travail que lui a confié le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, concernant la réduction des délais d'attente aux examens du permis de conduire.

La lettre de la Sécurité Routière des Hautes-Pyrénées Novembre 2013



Editorial du Préfet des Hautes-Pyrénées, M. Henri D'Abzac



En cette période de fêtes, je souhaite rappeler l'extrême dangerosité d'une conduite sous alcool ou sous stupéfiants : effet euphorisant, allongement du temps de réaction, trouble de la vision, mauvaise coordination des gestes, difficultés à adapter sa conduite aux circonstances... En France, près d'une personne tuée sur la route sur trois, l'est dans un accident avec un taux d'alcool positif. Le facteur stupéfiants est présent dans plus de 13 % des accidents mortels. Le mélange alcool-stupéfiant multiplie par 14 le risque d'être responsable d'un accident mortel.

Aucune raison ne justifie de prendre le volant quand on a consommé de l'alcool ou des stupéfiants.

Dans cette lutte contre l'alcool au volant, prévention et sanction ont été renforcées en cette fin d'année 2013.

De nombreuses opérations de prévention ont été organisées par les services de l'Etat et leurs partenaires. La présence des forces de l'ordre est intensifiée aux lieux les plus accidentogènes et à proximité des lieux de fête. Les contrôles d'alcoolémie se multiplieront tout comme le contrôle de l'utilisation des produits stupéfiants. Enfin, les contrôles des comportements dangereux (utilisation du téléphone portable, non-respect des règles de priorité) seront également renforcés.

N'oubliez pas : le combat contre l'insécurité routière est un combat pour la vie. C'est de la responsabilité de chacun de le mener.

Bonnes et heureuses fêtes à tous !

Quel est le rôle de l'observatoire départemental de sécurité routière ?

L'observatoire départemental de sécurité routière (ODSR) des Hautes-Pyrénées est un organisme composé des partenaires locaux de la sécurité routière et des représentants des gestionnaires des réseaux routiers (préfecture, direction départementale des territoires-DDT, forces de l'ordre, associations, SDIS et collectivités territoriales). **La DDT assure le pilotage de l'ODSR**, qui intervient principalement dans trois domaines complémentaires :



- **les outils de connaissance de l'insécurité routière** par la tenue de la base des accidents corporels, et d'une manière plus générale, de tous les outils de connaissance de l'insécurité routière du département. Pour cela il s'appuie sur le logiciel « Concerto » (applicatif système d'information géographique) et sur le serveur web «Portail Accidents».

- **l'analyse de l'accidentologie au niveau départemental**. L'ODSR contribue à améliorer la connaissance de l'accidentologie au niveau du département. Il réalise en particulier des diagnostics et approfondissements d'enjeux, des évaluations des actions menées au niveau local dans le cadre du PDASR (Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière mis en place par le préfet).

- **la diffusion de la connaissance de l'accidentologie**, par la publication périodique des bilans d'accidentologie notamment.

Vous pouvez le contacter à l'adresse mail : ddt-odsr@hautes-pyrenees.gouv.fr



Les chiffres du mois :

13 accidents (-)
 0 tués (-)
 8 blessés hospitalisés (-)
 8 blessés légers (-)

Les chiffres de l'année :

207 accidents (+)
 16 tués (-)
 65 blessés hospitalisés (-)
 190 blessés légers (+)

Evolution des chiffres par rapport à la même période de l'année 2012 : (+) hausse (-) baisse (...) constant

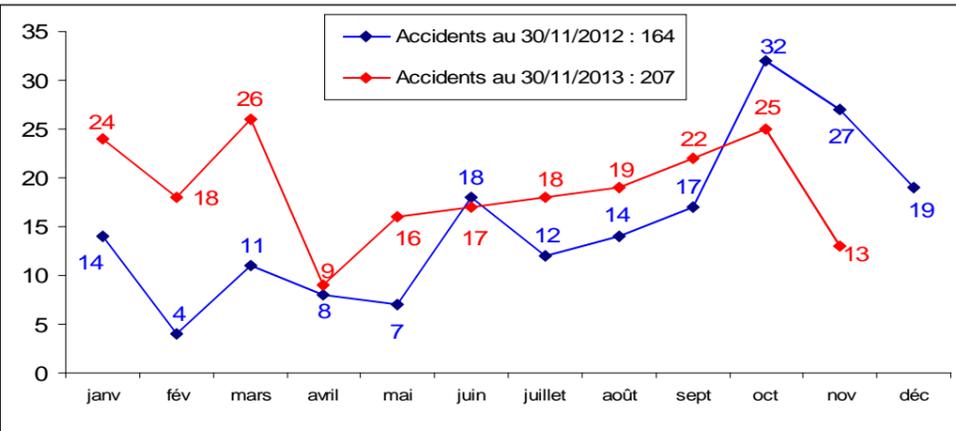
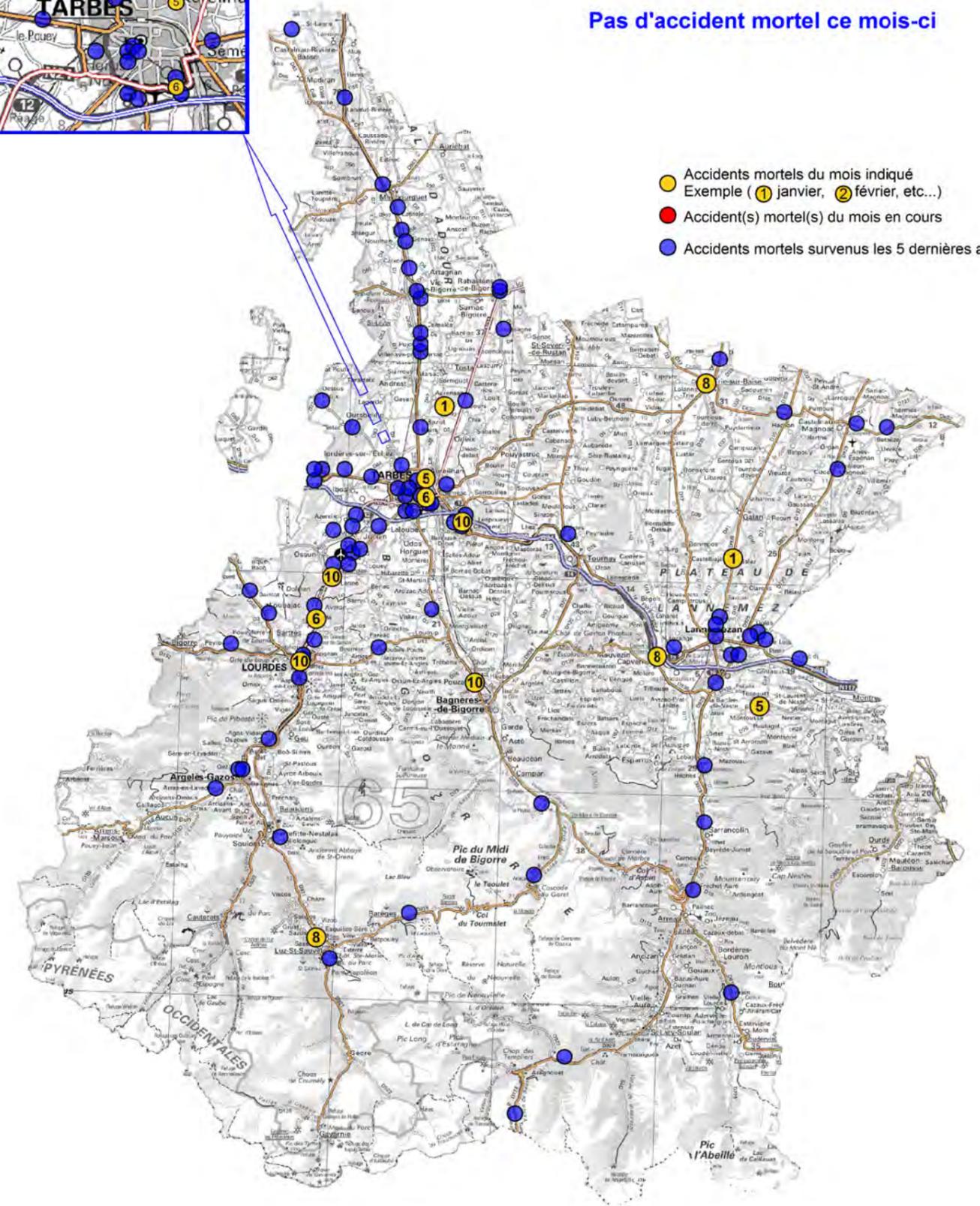
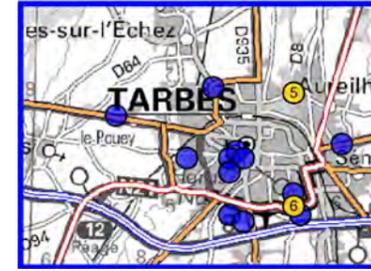
Remarque : les résultats de l'année 2013 présentés dans ce document reposent sur un système de remontées rapides indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) dont la transmission, la vérification demandent des délais plus longs de l'ordre de 6 mois. Ces résultats sont donc des données brutes et pourront faire l'objet de modifications. Les chiffres de l'année 2012 sont définitifs.

Novembre 2013

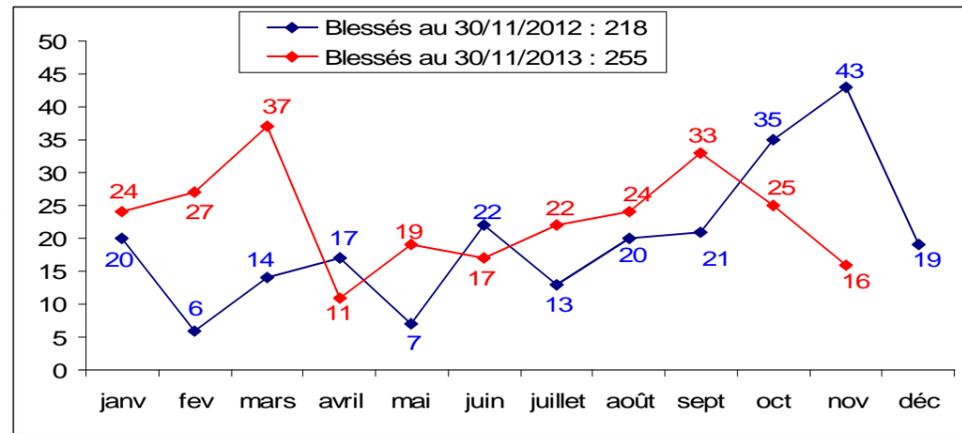
Répartition des accidents mortels dans les Hautes-Pyrénées

Pas d'accident mortel ce mois-ci

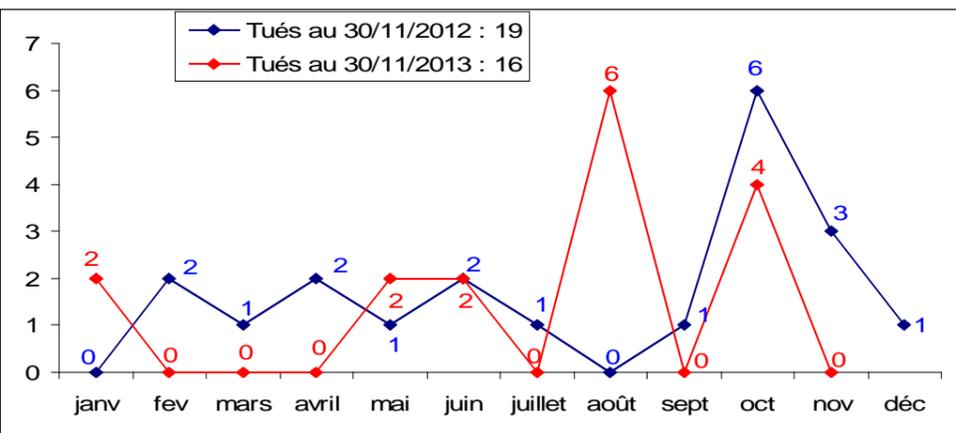
- Accidents mortels du mois indiqué
Exemple (1) janvier, (2) février, etc...
- Accident(s) mortel(s) du mois en cours
- Accidents mortels survenus les 5 dernières années



Evolution 2012/2013 du nombre d'accidents



Evolution 2012/2013 du nombre de blessés



Evolution 2012/2013 du nombre de tués

